



***Il n'est pas trop tard pour préparer l'entrée de la Fonction publique en DSN !***

***Net-entreprises organise deux webinaires dédiés aux fondamentaux de la DSN pour la Fonction publique les 27 et 29 septembre***

La Déclaration Sociale Nominative (DSN) doit s'appliquer à l'ensemble de la Fonction publique dans quelques mois, au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2022. 5,6 millions d'agents de la Fonction publique sont concernés. Pour accompagner les agents dans les dernières étapes de cette transformation, Net-entreprises organise deux nouveaux webinaires, destinés aux futurs déclarants qui n'ont pas pu assister aux rencontres organisées depuis le début de l'année.

**Ces webinaires auront lieu le 27 septembre 2021 à 14h et le 29 septembre 2021 à 10h. Ils seront animés en direct par Alain Belaid (Carsat Sud-Est), Géraldine Salomon (Urssaf Haute-Normandie) et Didier Kuhn (GIP-MDS).**

Ouverts à tous, ils s'adressent en priorité aux employeurs qui n'ont pas pu assister aux webinaires organisés depuis le début de l'année et qui souhaitent préparer leur entrée, avec des conseils pratiques et opérationnels. **Ils sont l'occasion d'échanger en direct avec les partenaires de la DSN en région.** Les **Comités régionaux Net-entreprises** réunissent les organismes de la Protection Sociale aux côtés de la **Caisse des Dépôts et Consignation (CDC)** et des **Centres De Gestion (CDG)**.

A l'issue de la présentation, ces employeurs auront toutes les clés en main pour déposer leur première DSN en mode test !

**Pour y participer, il suffit de s'inscrire aux liens suivants :**

- [Inscription pour le 27/09](#)
- [Inscription pour le 29/09](#)

Le replay sera mis à disposition à l'issue de la session sur le site [Net-entreprises](#).

D'autres webinaires « Rencontres extra » seront organisés à partir du mois de septembre dans chacune des régions. Enfin, deux webinaires seront organisés autour des problématiques spécifiques à la Fonction publique hospitalière les 26 et 28 octobre 2021.

La DSN utilise les données de la paie pour remplacer les démarches déclaratives par un flux informatique unique, mensuel et sécurisé via le logiciel de paie. La collecte des données est mutualisée et partagée avec les organismes de protection sociale selon leurs besoins. Les données servent à la fois au recouvrement des cotisations sociales et à celui du prélèvement à la source, à l'ouverture et au calcul des droits des salariés et des agents.

## Contact presse

GIP-MDS

[Marie-Amélie Roguet](#)

07 86 28 97 90

Equancy&Co

[Pierre Marié](#)

06 09 46 88 93

## À propos de Net-entreprises

[www.Net-entreprises.fr](http://www.Net-entreprises.fr) permet aux entreprises et à leurs mandataires d'effectuer leurs déclarations en ligne de manière gratuite, simple et sécurisée. Référence pour la réalisation et le règlement des formalités déclaratives sociales, Net-entreprises est aujourd'hui une plateforme de services facilitant les échanges numériques avec les entreprises.

Fort du succès de [Net-entreprises](#) (3 millions de déclarants inscrits, plus de 38 millions de télédéclarations et consultations par an), le collectif GIP-MDS est maître d'ouvrage opérationnel de la déclaration sociale nominative, la DSN, et du prélèvement à la source (PAS).

Créé en 2000 par les organismes de protection sociale qui mutualisent moyens et expertises pour dématérialiser les déclarations sociales, le GIP-MDS (groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales) regroupe les organismes de protection sociale (Acoss, Agirc-Arrco, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, Pôle emploi, Sécurité sociale Indépendants, Unédic, caisses spécifiques ou régimes spéciaux), des organismes de prévoyance collective (CTIP, FFA, FNMF) et, comme membres associés, les organisations patronales, des syndicats de salariés, les éditeurs de logiciels (Syntec numérique) et les experts-comptables (Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables).